



Jhone M. Ebert, Senior Deputy Commissioner for Education Policy
Education Building, Room 2M EB (518) 474-3862
89 Washington Avenue
Albany, NY 12234
jhone.ebert@nysed.gov

27 février 2017

À l'attention des : Surintendants de district
Surintendants des écoles publiques
Directeurs des écoles publiques
Administrateurs des écoles non publiques et des écoles
sous contrat

De la part de : Jhone M. Ebert, commissaire adjoint senior

Objet : Conseils et ressources disponibles pour lutter contre le
harcèlement, l'intimidation et la discrimination dans les écoles suite
aux mesures récemment annoncées relatives à l'immigration

Ces dernières semaines, les médias ont rapporté la survenue d'incidents d'intimidation, de discrimination et de harcèlement dans les écoles de tout le pays. De plus des interventions récentes en matière d'immigration perpétrées par des fonctionnaires fédéraux ont instillé un sentiment de peur et de confusion dans tout le pays. Le Département de l'Éducation de l'État de New York (« NYSED » ou « le Département ») prend très au sérieux tout ce qui risque de perturber le climat des études au quotidien pour nos élèves. Dans l'État de New York, les défenseurs des droits, parents et personnels des établissements d'enseignement ont appelé le Département à étendre et étoffer les directives et ressources existantes visant à lutter contre le harcèlement, l'intimidation et la discrimination, ainsi qu'à intensifier les efforts pour étoffer et maintenir un climat positif dans les établissements conforme à l'esprit de la Loi sur le respect de la dignité de tous les élèves (« DASA » ou « Loi sur la dignité »).

La Loi sur la dignité de l'État de New York a été promulguée en 2012 afin de permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement sain et porteur, exempt de discrimination, de harcèlement et d'intimidation dans l'enceinte de l'établissement, dans les autobus scolaires et/ou dans toute fonction exercée à l'école et a été modifiée en 2013 afin d'inclure la cyberintimidation¹. La loi impose aux écoles de diffuser des informations au sujet de DASA aux élèves, aux personnes exerçant des rôles parentaux et au personnel, et à élaborer des politiques et procédures qui imposent d'instaurer un milieu dans lequel les élèves soient en sécurité. Plus précisément, DASA impose aux districts scolaires d'élaborer des Codes de conduite qui interdisent le harcèlement, l'intimidation (y compris la cyberintimidation) et la discrimination à l'encontre des élèves par d'autres élèves ou par des employés de l'école, ainsi que de définir des dispositions

¹ Pour obtenir des directives et des ressources supplémentaires relatives à la Loi sur la dignité, rendez-vous sur <http://www.p12.nysed.gov/dignityact/>.

pour donner suite aux incidents de discrimination et de harcèlement et les signaler au NYSED.

Comme détaillé ci-dessous, NYSED, ainsi que le Bureau du Procureur général (« OAG ») de l'État de New York, diffusent des directives et des ressources pour aider les parents, élèves et personnels des l'école à signaler les incidents de harcèlement, d'intimidation et de discrimination et à y donner suite. Un document d'orientation conjoint publié par NYSED et OAG en août 2016 comprend un modèle de formulaire à utiliser pour faire un signalement et ouvrir une enquête sur les incidents relatifs à DASA.² Le Département désire intensifier cette importante campagne en rappelant aux écoles et aux familles que des directives et une assistance technique au sujet de DASA et d'un climat sain et porteur au sein des écoles sont disponibles auprès du Département.

NYSED encourage les districts, les parents et les tuteurs qui ont des questions à poser au sujet de DASA à s'adresser au NYSED pour connaître les directives et obtenir une assistance technique concernant les protocoles et procédures d'enquête appropriés ainsi que les bonnes pratiques pour créer et maintenir un environnement scolaire sain et porteur. Pour contacter le Département, appelez le :

- Bureau de l'éducation bilingue et des langues du monde (Bilingual Education and World Languages) (OBEWL) au (718) 722-2445 ou envoyez un email à obewl@nysed.gov, ou le
- Bureau d'assistance aux élèves (Office of Student Support Services) (SSS) au (518) 486-6090 ou envoyez un email à studentsupportservices@nysed.gov.

De plus, les personnes qui ont des questions à poser au sujet de DASA et ont besoin d'une assistance linguistique peuvent contacter la Ligne d'assistance téléphonique (Hotline) bilingue régionale destinée aux parents (Language Regional Bilingual Education Resource Network) (RBERN) hébergée à l'Université de New York (« NYU ») en :

- Remplissant le formulaire [accessible ici](#)
- Téléphone : (800) 469-8224
- Télécopieur : (212) 995-4199
- Email : nysparenthotline@nyu.edu
- Adresse de correspondance : NYS ELL Parent Hotline Team
c/o NYS Statewide Language RBERN at NYU MetroCenter
726 Broadway – 5th Floor
New York, NY 10003

² Pour prendre connaissance de ces directives, rendez-vous sur <http://www.p12.nysed.gov/dignityact/documents/SED-AGLtrandGuidance8-31-16.pdf>

Les particuliers peuvent également demander l'intervention du district en invoquant la Loi sur l'éducation §310. La Loi sur l'éducation §310 prévoit que les parties qui se considèrent comme lésées par une mesure prise lors d'une réunion d'un district scolaire ou par les autorités scolaires peuvent intenter un recours auprès du Commissaire à l'éducation pour soumettre cette mesure à son examen. Des informations sur les dépôts de recours sont disponibles en anglais, espagnol, arabe, chinois (simplifié), bengali et créole haïtien à l'adresse : www.counsel.nysed.gov.

Veillez noter que le Département s'engage à protéger la confidentialité des informations personnellement identifiables des élèves et traite toutes ces informations conformément aux lois et réglementations en vigueur relatives à la protection de la confidentialité, notamment la loi fédérale Family Educational Rights and Privacy Act (« FERPA »).

Le Département diffusera des ressources pour les parents, tuteurs et autres personnes concernées au sujet de DASA, traduites dans les dix premières langues parlées dans l'État de New York.

De plus, NYSED a identifié les ressources et les outils suivants susceptibles de venir en aide aux personnels des écoles, élèves, parents et communautés. Veuillez utiliser ces ressources au besoin et vous joindre à nos efforts pour assurer la santé et la sécurité de tous les enfants en harmonisant ces outils avec les objectifs et les besoins de vos communautés scolaires.

- Lettre et directives du NYSED et du Procureur général de l'État de New York aux surintendants de district : <http://www.p12.nysed.gov/dignityact/documents/SED-AGLtrandGuidance8-31-16.pdf>
- Faire face à la coercition, au harcèlement, à l'intimidation et à la discrimination dans nos écoles : http://www.p12.nysed.gov/dignityact/documents/PreventBullyingInYourSchool_Nov2016.pdf
- Modèle de supports pédagogiques pour aider les districts scolaires à former les employés des écoles : https://ag.ny.gov/sites/default/files/dasa_training_materials_final_-_8.30.16.pdf
- La Loi sur le respect de la dignité de tous les élèves, y compris un « Guide des ressources et pratiques prometteuses pour les administrateurs d'école et le corps enseignant » avec des directives et des outils supplémentaires sur l'instauration d'un milieu scolaire accueillant et sans danger : <http://www.p12.nysed.gov/dignityact>
- Lien d'accès rapide aux ressources en matière d'enseignement de la tolérance du Centre de l'État de New York sur la sécurité en milieu scolaire et pour l'entretien d'un climat sain et sans danger pour les études : <http://www.nyscfss.org/#!quick-links/c13iz>

- Informations du NYSED au sujet des plans d'intervention d'urgence dans les écoles et des ressources en matière de santé mentale pour les écoles : <http://www.p12.nysed.gov/sss/ssae/schoolsafety/save/>
- Page de mise à jour du Centre de l'État de New York pour la santé en milieu scolaire au sujet des ressources en matière de santé mentale et d'orientation : <https://www.schoolhealthny.com/site/default.aspx?PageType=3&ModuleInstanceID=190&ViewID=7b97f7ed-8e5e-4120-848f-a8b4987d588f&RenderLoc=0&FlexDataID=108&PageID=126>

Merci encore pour les efforts que vous déployez au quotidien pour soutenir nos élèves, leurs familles et les communautés dans l'ensemble de l'État de New York. En œuvrant de concert, nous nous assurerons que nos élèves et nos communautés scolaires se sentent en sécurité et soutenus dans leur milieu scolaire. Comme toujours, n'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous ressentez le besoin de discuter de ces sujets importants ou de faire part de préoccupations en vous adressant au Bureau d'assistance aux élèves (Office of Student Support Services), par téléphone au 518-486-6090 ou par email à studentsupportservices@nysed.gov ou au Bureau de l'éducation bilingue et des langues du monde (Bilingual Education and World Languages), par téléphone au 718-722-2445, ou par email à obewl@nysed.gov.